

# Vignettes autoroutières Suisse et Autriche 2018 en prévente

Vignettes autoroutières Suisse et Autriche 2018 en prévente, sur [www.automobile-club.org](http://www.automobile-club.org) (expédition à partir du 1er décembre 2017).

Tout comme en France, il faut payer pour circuler sur les autoroutes suisses (depuis 1985) et autrichiennes (depuis le 1er janvier 1997). Les automobilistes doivent alors se munir d'une vignette autoroutière.



**La vignette suisse 2018 est valable du 1er décembre 2017 au 31 janvier 2019 au tarif de 35,75 €\*.** C'est l'équivalent des péages traditionnels pour les véhicules à moteur, les remorques et les caravanes jusqu'à un poids total de 3,5 t. L'automobiliste qui tracte une caravane ou une remorque doit se munir de 2 vignettes et les apposer sur chaque véhicule.



**La vignette autrichienne 2018 auto 10 jours est vendue au tarif de 9 €\*.** Elle concerne les véhicules à moteur jusqu'à 3,5 t de poids total; elle n'est pas requise pour les caravanes et les remorques légères. D'une durée limitée, elle doit être poinçonnée au moment de l'achat par le point de vente.

Où se les procurer ?

- En ligne sur [www.automobile-club.org](http://www.automobile-club.org), vignettes en prévente, expédiées à partir du 1er décembre 2017 ;

- Dans les différents bureaux de l'ACA à partir du 1er décembre 2017.

*(\*) Pour les non adhérents, des frais de gestion de 1€ par vignette sont appliqués.*